

Martigny, le 29 mars 2010

Monsieur  
Manuel Deballond  
Rue de la Montagne 20  
1920 Martigny

Monsieur,

Nous vous remercions pour votre demande de réservation passée à Monsieur Martinet.

Le comité a accepté celle-ci et pouvons ainsi vous la confirmer comme suit :

**Location salle Au Trait d'Union pour le samedi 10 avril 2010 de 8 h à 20 h 00**

Vous trouverez, en annexe, un exemplaire du contrat de location, qui sera signé au moment de la remise de la clef. Nous vous invitons, d'ores et déjà, à lire ce document afin d'être informé des règles et conditions à respecter.

Location de la salle (y compris utilisation de toutes les installations)	Fr. 250.—
Charges (électricité, chauffage, etc ..) – montant forfaitaire été	Fr. 20.—
<b>TOTAL A VERSER</b>	<b>Fr. 270.—</b> =====

Pour la clef et l'état des lieux, vous devrez prendre contact, soit avec le soussigné au 079 / 479.29.57 ou avec le responsable de la salle par le numéro de mobile des Amis du Guercet au 079 / 887.17.29.

Le local devra être rendu, nettoyé et rangé pour le dimanche 11 avril 2010 à 8 h 00.

En cas de non-utilisation, sauf événement majeur, aucun remboursement ne pourra être réclamé. Seul le comité est habilité à statuer sur un éventuel remboursement.

En vous remerciant pour votre location, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Les Amis du Guercet

Le président : Jean-Robert Martinet